

COMITE TECHNIQUE SPECIAL

PROCES-VERBAL

de la réunion du Mardi 30 novembre 2021

Visioconférence

8h30 – 11h00

(validé en consultation électronique du 2022)

Etaient présents :

Représentants de l'administration

Madame Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN, VP Pôle 972

Madame Fiona ERUAM, RAF & DGSA Pôle 972 (Visioconférence)

Membre invité :

Madame Ingrid LOUISON, Service RH Pôle 972

Représentants titulaires des personnels (avec voix délibérative) :

Madame Gladys GUILLOU – SNPTES

Madame Béatrice JEAN-MARIE - SNPTES

Monsieur Joël THETIS - SNPTES

Madame Chantal PAMPHILE - UNSA Education

Monsieur Frédéric VIGOUROUX - FSU

Représentants suppléants des personnels :

Madame Michaele MONTANUS, (SNPTES)

Etaient absents non excusé(e)s :

Madame Pascale JEAN-BAPTISTE –SNPTES

Monsieur Rodolphe SOLBIAC, (SNPTES)

Monsieur Charles-Christophe JEAN-LOUIS, (UNSA Education)

Etaient Absents excusé(e)s :

Monsieur Michel REIBEC (SNPTES)

Ordre du jour

- 1- Validation des Procès-verbaux des CTS.**
- 2- Redéploiement de la carte multi-services**
- 3- Bilan social**
- 4- Bilan de la mandature 2017-2021**
- 5- Questions diverses**

Madame la Vice-présidente ouvre la séance à 9 heures et 30 minutes.

Elle fait ensuite le point sur les titulaires présents et les suppléants. L'assemblée est composée de 7 représentants titulaires (3 en présentiel et 4 en visioconférence) et 2 suppléants. Le quorum étant atteint, la séance peut démarrer.

En préambule, Madame la Vice-Présidente rappelle que c'est le dernier CTS de la mandature qui se tient essentiellement en visio-conférence par rapport à la crise sanitaire.

Madame Sonia ACHILLE assure le secrétariat de séance pour l'administration, et Madame la vice-présidente demande aux représentants titulaires de désigner le ou la secrétaire adjointe de séance, Madame Gladys GUILLOU est désignée parmi les membres du CTS.

Elle fait ensuite un bref rappel de l'ordre du jour avec un certain nombre de modifications qu'elle souhaite échanger avec les membres. En premier lieu, il y a la validation des procès-verbaux des CTS en premier point et elle propose de positionner un 5^e point supplémentaire concernant le réaménagement du bureau de l'accueil de l'administration polaire à titre d'information. Pas d'objection, ce point est rajouté à l'ordre du jour.

Elle demande ensuite aux membres s'il y a des questions diverses à inscrire à l'ordre du jour de la séance. Pas de questions diverses.

1- Validation des Procès-Verbaux des CTS

Madame la Vice-Présidente rappelle qu'un travail important de recensement a été fait par l'administration pour évaluer les procès-verbaux qui n'avaient pas encore été validés. Aujourd'hui sont portés à la validation les PV des 17 octobre 2017, 23 novembre 2020, 01 mars 2021 et 22 mars 2021. Seront proposés pour validation par voie électronique les procès-verbaux des CTS du 12 avril 2021, du 21 mai 2021 et du 08 octobre 2021.

Madame Gladys GUILLOU (SNPTES) signale qu'elle a fait une réponse ce matin concernant le procès-verbal du 23 novembre 2020 et demande que dans le cadre d'une collaboration effective, qu'il soit retiré du point 1 et proposé pour validation par voie électronique également.

Madame la Vice-Présidente confirme le courrier de Madame GUILLOU et indique que c'est le procès-verbal in extenso du CTS du 23 novembre 2020 qui devrait être présenté car le PV du 23 novembre 2020 n'a pas été validé et Madame la Vice-Présidente avait pris la décision de proposer le PV in extenso à la validation des membres. Il y a encore des demandes supplémentaires de la part de la secrétaire adjointe de séance. Elle promet d'instruire cette demande et soumet ce procès-verbal également pour validation par voie électronique ultérieurement.

Monsieur Frédéric VIGOUROUX : propose d'adopter le style direct pour la rédaction des prochains procès-verbaux afin de ne pas dénaturer les propos de la personne qui parle.

- Procès-verbal du CTS du 17 octobre 2017

Approbation

Nombres de membres présents	5
Nombre de voix POUR	2
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'abstention	3

Avis favorable – 2 POUR (1 UNSA, 1 FSU) moins 3 Abstentions (SNPTES)

- Procès-verbal du CTS du 01 mars 2021

Approbation

Nombres de membres présents	5
Nombre de voix POUR	2
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'abstention	3

Avis favorable – 2 POUR (1 UNSA, 1 FSU) moins 3 Abstentions (SNPTES)

- Procès-verbal du CTS du 22 mars 2021

Approbation

Nombres de membres présents	5
Nombre de voix POUR	2
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'abstention	3

Avis favorable – 2 POUR (1 UNSA, 1 FSU) moins 3 Abstentions (SNPTES)

2- Redéploiement de la carte multiservices

La parole est donnée à Madame la RAF-DGAS pour la présentation de cette note.

Après échanges et discussions, les membres demandent un complément d'informations, que le document soit retravaillé pour permettre aux membres du CTS d'avoir un avis plus éclairé.

La carte multi-services n'a pas d'impact sur le personnel, ce n'est pas une badgeuse. Ce projet a déjà été voté en CT et les membres ne voient pas l'utilité de le soumettre au vote du CTS.

Madame la Vice-Présidente : après avoir entendu toutes ces demandes de précisions de la part des membres élus, propose de reporter ce point à un prochain CTS s'il s'avère au vu des remarques faites que cette présentation soit nécessaire.

3- Réaménagement du bureau d'accueil du Pôle (pour information)

Madame la RAF-DGAS présente le projet de réaménagement du bureau d'accueil dans le bâtiment administratif du Pôle pour permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions. Au vu de la situation actuelle, les conditions ne sont pas acceptables pour le personnel (nuisances sonores pour l'accueil et les opérateurs logistiques qui sont dans un espace administratif ne correspondant pas à leurs missions).

Les propositions dans un premier temps sont les suivantes :

- Isolation de l'agent d'accueil qui pourra renseigner en physique et téléphone les différents publics,
- Une pièce tampon avec deux bureaux qui pourront être partagés entre les agents pour consultations des mails éventuellement.
- Un espace de stockage pour distribution de kits sanitaires et autres matériels aux membres de la communauté.

Par la suite, il y aura un espace beaucoup plus grand pour les opérateurs logistiques. Deux pistes se dessinent, des algécos derrière le bâtiment administratif (DPI, SUAPS ET SUMPPS) ou le réfectoire qui est très peu utilisé en attendant d'avoir un espace plus adapté pour ces agents.

Le logement de concierge de la faculté de droit a été récupéré et peut être une alternative (salle de réunion, vestiaire, douche et espace de consultation de mails...) avec l'accord et l'association des agents.

Madame la Vice-Présidente : le projet présenté est une alternative pour améliorer les conditions de travail des agents concernés. Ce n'est qu'une première étape pour permettre d'optimiser l'évolution des agents. Ce point n'est pas soumis au vote.

4- Bilan social

Madame la Vice-Présidente : dans le cadre de la loi des statuts qui régissent l'Université notamment la loi. L'article 19 des statuts et l'article L180-3 du code de l'éducation, le conseil de pôle prépare le bilan social du pôle et le transmet au sein de l'administration de l'université. Ce bilan social vous l'avez, membres élus du CTS appelé de vos vœux à plusieurs reprises. L'administration a fait de son mieux pour porter des réponses et à chaque fois Madame la Vice-présidente a expliqué les difficultés rencontrées pour mettre en place un certain nombre de projets dont celui-là.

Le bilan social du Pôle Martinique vous sera présenté aux dernières instances polaires, aujourd'hui pour le CTS et le 02 décembre pour le Conseil de Pôle.

Madame la Vice-Présidente porte à la connaissance des membres le fait que Comité Technique (CT) et le Conseil d'Administration (CA) de l'Établissement ont voté le bilan social de l'Université des Antilles

les 21 et 25 octobre dernier. Le document récapitule les données sociales chiffrées qui permettent d'apprécier la situation de l'UA et bien entendu celles des pôles universitaires de Guadeloupe et de Martinique qui le composent. Or, la gouvernance et l'administration du Pôle Martinique n'ont pas été concertés et n'ont pas validé les données sociales qui sont répertoriés pour le PUM dans ce document.

Le bilan social du Pôle Martinique était en construction et n'avait pas encore été soumis aux instances polaires. Les premiers retours de consolidation des services centraux vers les services polaires ont été transmis le 21 octobre 2021, le jour même du vote par le CT. A la date du 27 novembre dernier, l'administration polaire procédait encore aux vérifications des données avec les services centraux qui mettaient en évidence que le bilan social voté au CA présentait un certain nombre de défauts d'informations, de chiffres erronés et cela notamment concernant les effectifs des personnels, les concours, le télétravail, la formation et les instances. Le bilan social présenté aujourd'hui est le résultat de données consolidées, remontées des services centraux en date du 28 octobre 2021.

Madame la Gestionnaire des Ressources Humaines présente le bilan social du pôle universitaire de Martinique.

Madame la Vice-Présidente propose aux membres de prendre connaissance de ce document qui leur sera ensuite soumis au vote en consultation ultérieure par voie électronique.

4- Bilan de mandature (2017-2021) (pour information)

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres qu'ils ont été destinataires du bilan de mandature des cinq années écoulées tardivement et présente le document qui n'est pas soumis à vote.

5- Questions diverses

Pas de questions diverses, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 11 heures et 40 minutes.

Fait à Schoelcher, le 11 janvier 2022

La Vice-Présidente du Pôle Martinique

Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN

La Secrétaire de séance

Sonia ACHILLE

La Secrétaire adjointe de séance

Gladys GUILLOU
(SNPTES)